Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 33 (1925)
Heft: 12

Quellentext: Une lettre d'Emmanuel Solomiac
Autor: E.S.

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 24.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

« Le temps nous a blessés. Nous avons tout perdu. Nous avons tout au moins connu une chose que vous ignorerez dans sa plénitude. *Et c'est la joie de vivre !* »

J. NICOLLIER.

Les clichés qui accompagnent ce travail nous ont été très aimablement fournis par la maison *Spes* et sont extraits de l'ouvrage de M. et Mme W. de Sévery : *Madame de Corcelles et ses amis.*

UNE LETTRE D'EMMANUEL SOLOMIAC[1]

Bien rares sont ceux qui de nos jours ont vu, ou même connaissent le nom d'Emmanuel Solomiac, d'origine française, bourgeois de Lausanne, principal du collège de Morges, directeur du collège cantonal, de 1838 à 1845, pasteur national à Genollier, un des démissionnaires de 1845, puis desservant de l'église libre à Duillier-Trélex ; etc.

Nous avons déjà eu l'occasion de le mentionner incidemment dans la *Revue historique vaudoise*[2] et de signaler la remarquable *Notice historique sur la direction de la bourse française* qui lui fut demandée par la Municipalité de Lausanne, en 1859, pour éclairer le débat sur l'entrée de la « Corporation française » dans la Bourgeoisie de Lausanne.

L'épître que nous transcrivons ci-après est adressée à un de ses anciens élèves de Morges qui s'essayait à apprendre l'allemand dans le Grand-Duché de Bade. Nous la donnons *in extenso* pensant qu'elle est de nature à intéresser quelques lecteurs. W. S.

Morges, le 11 novembre 1832.

J'ai reçu bien agréablement, mon cher ami, votre lettre en langue germaine: au plaisir qu'elle devait me faire comme

[1] Communiqué par M. W. Charrière de Sévery

[2] Livraison de février 1920.

venant de vous, elle a ajouté celui de me prouver que vous faisiez des progrès dans la connaissance de l'allemand que le célèbre Vinet appelle *la reine des langues*. Est-ce aussi ce que vous en pensez ?

J'aurais bien aimé vous répondre dans le même style, mais il faut que je vous donne la satisfaction de m'entendre avouer que vous pouvez faire maintenant infiniment plus que je ne saurais faire moi-même. J'ai totalement négligé les quelques mots allemands que je savais, pendant tout l'été, et ce sera peut-être à grand'peine que je renouerai, cet hiver, une connaissance qui n'était pas pour moi sans agrément, mais qui n'était pas assez familière pour me débarrasser d'ennuyeuses fatigues. J'ai pourtant aisément compris ce que vous m'avez fait l'amitié de m'écrire ; et, si cela ne vous paraît pas incommode, veuillez m'écrire toujours au moins une partie de lettre en *teuton*. Il faut pourtant que je vous fasse remarquer que votre lettre renfermait la première écriture manuscrite que j'aie eu l'occasion de déchiffrer en cette langue. Avouez que c'est nouer cette connaissance sous d'agréables auspices ?

J'apprends avec plaisir que vous vous occupez de la science forestière. Elle vous sera utile à vous-même et elle pourra vous mettre en mesure d'être utile aux autres. Cette partie, peu connue chez nous, commence seulement à sortir de l'obscurité où on la délaissait. Cependant nous avons maintenant quelques hommes qui paraissent l'entendre. M. le conseiller La Harpe et surtout le conseiller Bourgeois-Vallette [1] s'en sont beaucoup occupés, et notre grand-conseil va

[1] *Bourgeois* (Henri-Louis) naquit à Surinam (Guyane) en 1800, mais fut élevé à l'institut Pestalozzi, à Yverdon puis à Lausanne. Il complèta ses études à Genève et Paris. Nommé en 1829 inspecteur forestier du canton de Vaud, le Cercle de Villars s/Yens l'envoya siéger au Grand Conseil en 1831 et la même année il entra au Conseil d'Etat dans lequel il se distingua par ses talents, sa droiture et sa fermeté. Il présida ce corps en 1833 et mourut prématurément l'année suivante. (D'après le Dict. d'A. de Montet.)

délibérer incessamment sur un projet de loi concernant cette matière en 240 et quelques articles. Il paraît que quelques jeunes gens se vouent à cette étude.

Pour occuper quelque emploi dans cette administration on doit subir des examens, mais, cette année-ci, ils n'ont pas été heureux, et deux jeunes *aspirans* ont été jugés incapables d'une inspection forestière ; l'oubli de ce qu'ils avaient dû savoir pour entrer dans notre *génie* allait jusqu'à ignorer la manière de trouver le plus grand commun diviseur de deux nombres. Une occupation de ce genre vous irait bien, et cette sorte de places est plus rétribuée, en proportion du travail qu'elle exige, que la plupart de celles qui existent dans le canton. J'y trouve ce double intérêt et de présenter une certaine activité extérieure et de faire marcher celui qui s'y applique dans des voies nouvelles, peu connues qui lui permettent d'en apprendre aux autres plutôt que d'en être appris. Vous connaissez sans doute l'ouvrage élémentaire de M. Kasthofer et vous le connaissez en allemand. Croiriez-vous qu'il m'a pris fantaisie de m'en procurer la traduction et que je l'ai lu avec grand plaisir quoique j'en aie retiré la conviction que plusieurs conseils qu'il donne ne pourraient être suivis dans notre canton et surtout pas des propriétaires ordinaires. L'auteur voit les choses en grand. Une question qui tient à cette partie s'agite chez nous : je veux parler du commerce des bois et de l'influence qu'une libre sortie exercerait sur nos forêts. L'intérêt des propriétaires est ici aux prises avec celui des consommateurs. Ceux-là s'enrichiraient, ceux-ci se chaufferaient à moins bon compte.

Quoique consommateur je déclare qu'il y a *justice* à laisser le propriétaire user de sa propriété comme il l'entend et en tirer le plus de profit possible et je ne redoute guère les conséquences. Si le bois renchérit on en deviendra, en revanche, plus ménager ; et d'ailleurs l'exploitation de plu-

sieurs tourbières qu'on a ouvertes depuis votre départ et qu'on ouvre tous les jours, ainsi que de bonne houille que l'on tire de Paudex et de Bémont (Belmont), ont déjà fait baisser sensiblement le prix du bois sur tout le littoral du lac.

Quand vous reviendrez dans le canton vous trouverez bien des changements qui vous surprendront et qui en général sont assez heureux. Je ne parle pas seulement des lois nouvelles dont vous vous apercevrez peu, quelque nombreuses qu'elles soient, mais des opinions, mais des mœurs. Vous trouverez qu'en général il y a plus de sérieux dans le commerce de la vie, les dissipations et les joies bruyantes ont un peu perdu faveur. Les rangs se confondent un peu plus; on accorde moins à la naissance, plus aux richesses ce qui est un mal, un peu plus aux vertus et aux talens, ce qui est un bien. Mais le changement est surtout remarquable en religion. Beaucoup de personnes s'en occupent : rien n'est plus fréquent que d'en parler. Quand un étranger pieux passe, aussitôt une réunion se forme pour l'entendre. Les comités se multiplient, avec tout ce remuement une grande œuvre certainement s'accomplit : bien des indifférents sont amenés à la foi et bien des fidèles sentent leur piété devenir plus active. Et pour compléter le tableau de notre état sur ce point, apprenez qu'une commission va être nommée pour revoir et refondre notre organisation ecclésiastique qui a bien besoin de remèdes. D'un autre côté on s'occupe des moyens de faire avancer l'instruction primaire qui est bien en retard, et le grand moyen serait de trouver de l'argent. C'est, comme vous savez, le nerf de la guerre. Mais, où en trouver ? une pétition indiquait la mine. C'était de réduire le traitement du clergé et de lui ôter ces cures magnifiques qui écrasent par leur splendide apparence les demeures des particuliers. Pourtant les auteurs de la pétition trou-

vaient une compensation à ce retranchement fait aux ecclésiastiques ; c'était dans les mariages avantageux que, disaient-ils, ils sont en possession de contracter. Ce chef-d'œuvre a été imprimé dans *Le Nouvelliste*.

Mercredi dernier j'ai été à Lausanne pour assister à la réunion annuelle de la Société des Missions. Elle avait lieu dans un nouveau local, bâti aux frais de quelques particuliers pour des assemblées de ce genre et aussi pour un culte indépendant, soit disant non séparé, qui a lieu le dimanche à 5 heures du soir et où plusieurs pasteurs et ministres se sont engagés à prêcher successivement. Il s'y trouvait ce mercredi là 6 à 700 personnes. Et après un long cri de douleur poussé par le Comité sur les échecs qu'a reçu l'établissement (l'un des missionnaires, Cloux, envoyé au Canada, est revenu sans avoir rien fait, et un élève bien disposé, Daccord, est mort en se baignant à Genève), plusieurs personnages ont pris la parole. M. Merle-d'Aubigné, autrefois pasteur à Bruxelles et maintenant professeur à Genève dans une nouvelle école de théologie ; M. Bost pasteur séparé de cette ancienne colonne du protestantisme s'y sont fait entendre avec intérêt. Mais croiriez-vous que le don de la parole a paru évidemment plus facile chez nos pasteurs vaudois : MM. Gauthey et Burnier, de Rolle, en particulier ont édifié l'assemblée ; ce dernier a raconté la cérémonie de la consécration de deux missionnaires qui viennent de partir de Paris pour l'Afrique méridionale. Mais le plus original des parleurs m'a paru être un jeune Anglais, missionnaire, nommé Hartley. Il a raconté la conversion d'un sauvage féroce qui avait poussé la barbarie dans un combat, jusqu'à faire un grand trou dans la poitrine d'un ennemi qu'il avait abattu, pour s'en faire un chapeau d'un nouveau genre, et qui s'était précipité contre ses adversaires couvert de cet horrible couvre-chef. Il a terminé par souhaiter vivement

que les étrangers pieux pussent oublier chez nous le Mont-Blanc, frappés par le spectacle plus magnifique encore d'une population profondément chrétienne.

Du milieu de ces détails faut-il ramener votre attention sur mon obscure personne ? Oui, puisque vous me faites à ce sujet plusieurs questions ! rien n'est changé, ni dans mon appartement, ni dans ma position, vous connaissez l'une et l'autre ; si ce n'est pourtant les légères vicissitudes qu'entraînent le départ de quelques écoliers et l'arrivée de nouveaux. Trois m'ont quitté cette année, Benjamin de Beausobre [1], qui s'est assez distingué, Berdez [2] et Eugène Forel. Vous les connaissez, c'est pourquoi je les nomme ; ils sont maintenant en Belles-lettres, où ils sont montés régulièrement et ils commencent à exhausser leur menton au moyen d'une décente et rude cravate. Buvelot et son frère sont tous deux dans des pensionnats allemands comme sous-maîtres. Ernest, qui est là devant moi en ce moment, est en pension chez nous pour quelques jours encore ; je doute qu'il puisse monter en Belles-lettres au mois d'avril, il est mou et d'un esprit très peu actif.

Vous me parlez de bateau : j'ai profité du mien. Nous avons tenté au nombre de cinq une course à Ouchy par une violente bise. Si j'avais de la place je vous raconterais les détails : qu'il vous suffise de savoir que nous l'avons terminée heureusement, sans fatigue, et sans autre incident que celui de diminuer notre voile de moitié, à cause de la furie de Borée qui menaçait de nous couler bas. Le bâtiment se fait vieux et peut-être que l'an prochain il n'en restera que le portrait que vous en avez. Pour en prendre congé il m'a pris faitaisie de faire quelques vers où je retrace les plaisirs

[1] Benjamin de Beausobre, philantrope, mort à Morges en 1888.

[2] Prof. Samson Berdez, plus tard professeur de théologie à la faculté de l'Eglise libre.

qu'il m'a procurés. C'est M. Wild (?) qui parle. Ma lyre n'est pas de bois sonore, elle est de plomb. Ecoutez le commencement si vous pouvez.

1

Du milieu des soucis dont cette vie abonde
Je cours à mon bateau,
Trop heureux de noyer, pour une heure, dans l'onde
Les chiffres du bureau.

2

On lève l'ancre, on part, sur la vergue qui penche
On admire du bord
Le triangle éclatant que fait la voile blanche
En s'élançant du port.

3

Quelquefois sous la proue une vague écumeuse
S'élève en bouillonnant
Mais la nef que le vent fait voler, orgueilleuse
L'écrase en bondissant.

4

Ce n'est pas pour chercher des terres inconnues
Sur l'humide élément
Que je brave en bateau les averses des nues
Et les fureurs du vent.

5

Je n'y vais point, avare, avec un zèle inique
Chercher de vains trésors,
Ni Pizarre nouveau conquérir un Mexique
Par de sanglants efforts.

6

Je viens vous retrouver, ô beau lac, ô montagnes
Peintes dans son miroir
Je viens vous contempler ravissantes campagnes
A la fraîcheur du soir !

etc, etc.

Je vous dirai le reste une autre fois, si la chose en vaut la peine.

Adieu, mon cher ami ; Agréez les salutations empressées de ma mère et croyez à ma sincère affection. Votre dévoué : E. S.